



CGT et CGT UFICT

Nantes Métropole, Ville de Nantes

CCAS, Opéra, École des Beaux-Arts

Toutes nos
infos sont
sur
cgt-nantes.fr

Nantes, juin 2020



Les résultats CGT obtenus auprès de la collectivité

- Le maintien du régime indemnitaire de grade quelle que soit la situation des agents
- Le confinement des agents vivant avec un proche porteurs de pathologies en respectant les critères de la CPAM, au même titre que les agents porteurs de pathologies
- Pendant le confinement, des ASA garde d'enfants non limitées en nombre et jusqu'à 16 ans
- A partir du 11 mai, le maintien de la possibilité d'être en ASA sans justificatif obligatoire
- A partir du 1^{er} juin, possibilité sur justificatif, de bénéficier de 14 jours (au lieu de 12 jours proposés par la collectivité), pour tous les enfants de - de 16 ans (au lieu de - de 14 ans proposés par la collectivité)
- La limitation à 4 jours de congés annuels imposés, hors agents en PCA (au lieu de 5 jours pour tous proposés par la collectivité)
- Les tests de dépistage des agents des EHPAD en contact Covid ainsi que la prise en compte des heures supplémentaires

Les désaccords avec la collectivité

PRIME COVID

Depuis le 30 mars, la CGT a été le seul syndicat à avoir une position claire, dès le début, sur la prime proposée par Mme le Maire-Présidente, en étant :

- Favorable à l'augmentation générale du traitement indiciaire
- Favorable à la revalorisation salariale revendiquée de longue date pour la filière médico-sociale
- Opposée au principe de défiscalisation et désocialisation de la prime qui ne permet pas le financement des hôpitaux par exemple
- Opposée à la distinction " au mérite " pour l'attribution de la prime sans pour autant s'opposer catégoriquement à son versement

En comité technique, la CGT s'est abstenue sur ce point. A noter : l'ensemble des syndicats s'est aussi abstenu rejoignant ainsi de fait la CGT.

TEMPS DE TRAVAIL

- Il est inconcevable que les agents en travail à distance ne disposent pas de la possibilité de générer des récupérations
- Un agent effectuant sa mission dans des conditions dégradées, faute de moyens fournis par la collectivité, ne doit pas être pénalisé
- Toutes les heures travaillées y compris à domicile doivent être comptabilisées et valorisées
- Les modalités horaires provisoires et exceptionnelles doivent rester
La RH doit être garante de l'égalité de traitement entre tous les agents

CONGÉS

Notre organisation reste opposée au " vol " de jours de congés dans le contexte sanitaire subi par les agents

ASA GARDE D'ENFANTS

- Il est inadmissible qu'un conjoint en télétravail, à compter du 1^{er} juin, soit considéré, par la collectivité, comme bénéficiant d'un " mode de garde "
- Le régime des ASA initié le 17 mars doit être maintenu jusqu'aux vacances scolaires

L'ACTION CGT NANTES ET MÉTROPOLE DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE...



+ de 1.000
échanges de mails



6 audio conférences
avec Mme le Maire-Présidente
de Nantes et de la Métropole



12 interpellations
de Mme le Maire-Présidente
(hors multiples alertes CHSCT, RH, Directions...)



+ de 50 h
d'audio conférences
avec la collectivité
(Elus, DGS, DGA, DRH, HSCT...)



+ de 200
demandes
individuelles instruites



1 site internet élargi
regroupant Métropole, Ville de Nantes
CCAS, Opéra Angers Nantes
École des Beaux Arts

.info

40 bulletins
d'info adressés
aux syndiqué·e·s



Des milliers
d'échanges en continu sur les
messageries instantanées
(Telegram...)



+ de 90
Visio conférences
entre militants CGT